



MAISON
DE
L'ARTISAN



N° 1680 - 13/05/2021

www.maisondelartisan.fr

Sommaire

Page 2 : - Villefranche de Conflent : le four à pain n'a pas eu le temps de refroidir
- Info salaires Bâtiment 2021

Page 4 : - Nos formations à venir
- L'allocation pour les travailleurs Indépendants

Robert Bassols nouveau président de la FNA Nationale

Le 28 avril 2021 s'est tenue l'assemblée générale de la Fédération Nationale de l'Automobile avec la nomination de Robert Bassols pour succéder à Gérard Polo à la présidence de la FNA nationale après 15 ans de mandat. Un moment important et émouvant tourné vers l'avenir de l'organisation professionnelle qui a augmenté ses adhérents de +40% durant les dernières années.

Après 15 ans de mandat à la FNA, Gérard Polo laisse sa place à Robert Bassols, président de la FNA Occitanie et de la CMA (chambre des métiers de l'artisanat) des Pyrénées Orientales. Artisan chef d'entreprise depuis 1985 et ancien représentant des agents Peugeot sud Europe (GAP), il défend les valeurs du métier d'artisan de l'automobile depuis toujours : « J'étais déjà syndicaliste dans la cour du collège où j'organisais des sitings en classe de 4^{ème}. A cette époque, j'avais déjà compris que l'on ne pouvait pas travailler seul : il est impossible d'obtenir des avancées individuellement ».

Avec une multitude de combats à mener, il entend aller d'abord dans la continuité de la défense des chefs d'entreprise de la branche des services de l'automobile. En premier lieu, Robert Bassols souhaite poursuivre le travail de Gerard Polo sur l'accès aux données techniques des véhicules. « Notre métier d'artisan de l'automobile est en perpétuelle évolution et d'autant plus avec les nouvelles technologies et les nouvelles énergies. Nous irons jusqu'au bout dans notre combat pour l'accès aux données techniques des véhicules ».

Défendre les artisans de la branche des services de l'automobile

Pour Robert Bassols un artisan de l'automobile est avant tout quelqu'un qui doit avoir les capacités d'analyser rapidement les besoins. Le consommateur a besoin d'être rassuré et d'être en confiance.

La représentativité est une priorité pour la FNA. Le nombre de ses adhérents a augmenté de 40% lors des dernières années, mais l'organisation a encore besoin de grossir ses rangs pour venir en aide au plus grand nombre entreprises. « On va développer nos actions pour l'avenir des réparateurs. La FNA est avant tout un regroupement de chefs d'entreprise. Notre rôle est de les aider dans le développement et la diversification de leurs activités ».



La FNA rend hommage à Gérard Polo

Après 15 années à la présidence de la FNA, Gérard Polo laisse derrière lui une organisation solide dans l'ensemble des régions de France. La FNA c'est aussi une nouvelle identité et une réforme territoriale axée sur la proximité. Il laisse aussi un site internet tout neuf, sorti comme un symbole le 28 avril 2021.

Robert Bassols le souligne : « Je tiens à saluer le travail incroyable mené par Gérard depuis des années. Les artisans de l'automobile ont eu un défenseur de tous les combats petits ou grands. »



Villefranche de Conflent : le four à pain n'a pas eu le temps de refroidir

En zone rurale, l'abandon des services publics et médicaux, tout comme la fermeture de certains commerces engendrent, plus qu'ailleurs, de lourdes conséquences et contribuent inexorablement à la désertification de nos villages. À Villefranche de Conflent, la municipalité s'est mobilisée pour que la cité ait toujours son boulanger.

Un mal que les municipalités ont à cœur de combattre, déployant un arsenal d'aides et d'accompagnements afin d'y remédier. Si quelques fois le résultat n'est pas à la hauteur des espérances, bien souvent il est couronné de succès. C'est le cas pour l'équipe municipale de Villefranche de Conflent et de son maire Patrick Lecrocq qui ont entrepris les bonnes démarches afin que l'unique boulangerie de la ville fortifiée retrouve rapidement un repreneur. Le boulanger ayant dû fermer le 9 août dernier pour raison de santé, villageois et touristes ont dans un premier temps bénéficié d'une mise à disposition d'un local communal pour accueillir un dépôt de pain. Service assuré par l'équipe de Serge Ciacnoghi de la "Boulangerie Pâtisserie-Pressé du Mont Canigou" de Vernet-les Bains.

"Nous avons aussi sollicité un fournisseur de matériel qui nous a gracieusement équipé le local pour que cela ressemble à une boutique de boulangerie !" relate, avec reconnaissance, Serge, qui effectue également du portage de pains sur des zones reculées du Conflent. *"Et à la mi-janvier, Hélène Delevoye a pris le relais, le temps de réouvrir et de se familiariser avec la clientèle de la traditionnelle boulangerie gérée jusqu'ici par la famille Miras"*. Pour Hélène, la pâtissière, et son compagnon Mathieu Vanhoy, en reconversion professionnelle, l'engagement de cette reprise d'activité a été un véritable coup de cœur. *"Nous sommes originaires du Nord de la France, de Villeneuve-d'Ascq à côté de Lille, à 1 200 kms... Et nous achevons nos vacances en Conflent où nous y avons nos habitudes !"* évoquent à l'unisson la pâtissière et l'apprenant boulanger, qui remercient ce coup du destin qui les a conduits, avant la fin de leur séjour, au-devant de la porte close de la boulangerie.

De Lille à Villefranche

Désireux de changer de lieu de vie et passionnés par les activités de la boulangerie, le couple n'a pas trop hésité à répondre à l'annonce de cette reprise. Épaulé de Patrice Leman, pâtissier-boulangier, le trio réalise maintenant, depuis quatre semaines, ses propres productions. De la baguette tradition jusqu'à la baguette classique, avec au quotidien la confection d'un nouveau pain spécial, au maïs, aux noix, au 12 graines, etc.

De quoi satisfaire le plaisir et la curiosité des clients comme en témoignent les personnes rencontrées dans la boutique, heureux de retrouver la convivialité de ce point de vie. *"Sans une boulangerie le village est orphelin, on ne vit plus, c'est vital, c'est plus que nécessaire et en plus la boulangère est charmante !"* soulignent Bernard Schoenmaeker et Nicole Cantarell, habitants de la cité, ou bien encore Laurence de Fuilla et Annelise de Serdinya. *"Comme d'autres commerces, c'est très important le maintien d'une boulangerie dans une zone rurale, sinon cela oblige d'être motorisé et c'est souvent problématique pour les personnes âgées. Voyez, nous, nous sommes des clientes de passage et résidons sur des villages voisins où il n'y a pas ce service de proximité !"*

Les gourmands apprécieront également la palette de viennoiseries traditionnelles, de sablés et pâtisseries, sans oublier la spécialité d'Hélène, les cakes design, des gâteaux à thèmes pour les petits et grands enfants. Une touche de modernité et de fabrication artisanale à laquelle cette nouvelle équipe, installée depuis le mois de mars, est très attachée. Pour preuve, la mise en route de l'authentique et magnifique four à bois, qui trône majestueusement en boutique, est programmée pour la rentrée de septembre. Une attraction visuelle et olfactive qui sans aucun doute façonnera le succès et la renommée de la "Boulangerie Vanhoy-Delevoye" de Villefranche de Conflent.

Article de Thierry Masdéu paru dans le journal l'Agri



INFO SALAIRES BÂTIMENT 2021

Pas d'accord cette année sur les salaires des ouvriers : c'est la grille de 2020 qui continue de s'appliquer officiellement. Idem, pour le moment, les indemnités de petits déplacements restent celles de 2020.

Nous vous informerons quand elles augmenteront.

Par contre, l'augmentation des salaires des ETAM s'applique pour la paye de mai 2021 pour les adhérents CAPEB.

Contactez nos services pour recevoir la grille par mail.

Annonces Légales

Arrêté du 07 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 Décembre 2012 du Ministère de la culture.

s=ido
AVOCATS

3 Boulevard de Clairfont
Naturopôle Bâtiment D
66350 TOULOUGES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une Société à Responsabilité Limitée dénommée « SARL JMS QUINCAILLERIE » immatriculée au RCS de PERPIGNAN au capital de 2 000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la vente de matériel de bricolage, de jardinage, d'électroménager, droguerie, quincaillerie, d'objets de décoration, vaisselle, cadeaux, souvenirs, la location de petit outillage, réalisation de clefs, serrurerie, maroquinerie, réparations diverses. Son siège est à FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA (66120), 36 Avenue Maréchal Joffre et le gérant est M. Jean-Michel ABEL demeurant à BOLQUERE (66120), 7 Place Pierre Patau.

La gérance.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINTE MARIE LA MER du 05/05/2021, la Société « LE PALAIS DE LA MER », S.A.S au capital de 8.000 €, dont le siège social est à SAINTE MARIE LA MER (66470) Avenue de Las Illes - Camping « Le Palais de la Mer », immatriculée au R.C.S. de PERPIGNAN N°339 215 667, a donné en location gérance saisonnière à Mme Caroline PONSINET, demeurant à REVEL (31250), 23 Avenue des Saules, la branche d'activité d'épicerie, dépendant du fonds de commerce sis à SAINTE MARIE LA MER (66470) Avenue de Las Illes Camping « Le Palais de la Mer », pour une période ferme, courant du 8 mai 2021 au 25 septembre 2021.

En conséquence, Mme Caroline PONSINET exploitera ladite branche d'activité dépendant du fonds de commerce, sous sa responsabilité, dans les conditions prévues par les dispositions des articles L. 144-1 et suivants du Code de commerce.

Pour avis, le locataire-gérant.

FIDAL

SOCIETE D'AVOCATS
Bâtiment « Les 5 Eléments »
441, Rue Aristide Bergès – CS 11515
66103 PERPIGNAN CEDEX

**ESPACE TRAVAUX MG
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 1 500 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 14, RUE ALPHONSE
BEAU DE ROCHAS
66330 CABESTANY**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Perpignan du 30/04/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée

Dénomination sociale : ESPACE TRAVAUX MG

Nom commercial : TEAM HABITAT BOAT 66

Siège social : 14, Rue Alphonse Beau de Rochas
66330 CABESTANY

Objet social : l'activité de réparation, rénovation, entretien et nettoyage de navires /bateaux, la gestion administrative et technique et de façon plus générale toutes prestations de services liées à l'activité de la plaisance ; l'achat et la vente de toutes pièces détachées, d'accastillages et tous produits et services se rapportant aux navires / bateaux ; la réalisation de petits travaux et de prestations de services sur tous biens meubles et immeubles ; la vente de tous articles et objets d'équipement dans l'univers de la maison et de la personne ; toutes activités de distribution de produits originaux fabriqués par des artisans créateurs mais également fabriqués ou transformés par l'entreprise, l'achat et la vente d'articles de cadeaux et d'œuvres d'art, vente d'autres produits, dépôt vente d'œuvres d'art, la promotion d'artistes.

Durée de la société : 99 ans

Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Président : La société COM1DG société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros sis 14, rue Alphonse Beau de Rochas 66330 CABESTANY, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 898 291 224 représentée par Monsieur Jean Luc BLAD

Clauses relatives aux cessions d'actions : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

- Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

- Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Perpignan.

Pour avis, le Président.

s=ido

AVOCATS

3 Boulevard de Clairfont
Naturopôle Bâtiment D
66350 TOULOUGES

**GREGORY
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 30 ALLÉE DES
PLATANES
66700 ARGELES-SUR-MER
441 926 276 RCS PERPIGNAN**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30.09.2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la société à compter de ce même jour. M. Christophe MOULINS demeurant à ARGELES-SUR-MER (66700), 39 Rue Blanqui, a été nommé liquidateur. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée à ARGELES-SUR-MER (66700), 30 Allée des Platanes, siège de liquidation. Les actes et pièces relatifs à la liquidation, seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN.

Pour avis, le Liquidateur.

**MADEMOISELLE CHANG
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU
CAPITAL DE 1 200 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 9 RUE EUGÈNE SUE,
66750 ST CYPRIEN
RCS PERPIGNAN**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ssp en date à PERPIGNAN du 7/05/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MADEMOISELLE CHANG

Siège : 9 Rue Eugène Sue, 66750 ST CYPRIEN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 200 euros

Objet : Exploitation d'une activité de bar à sushi à emporter, toutes activités de restauration, tapas, salon de thé, traiteur, vente à emporter, organisation événementielle exploité de manière saisonnière ou permanente.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Guillaume JORDA, demeurant 9 rue Eugène Sue 66750 ST CYPRIEN

Directeurs généraux : M. Thomas QUEYREM, demeurant 3 rue Roger Ramon 66140 CANET EN ROUSSILLON et M. Emeryc GENNESSON, demeurant 3 rue des Muscats, 66280 SALEILLES. La Société sera immatriculée au RCS de Perpignan

Pour avis, Le Président.



ANNONCES LÉGALES

PUBLIEZ VOTRE ANNONCE

04 68 34 59 34

Les formations à venir à la Maison de l'Artisan

- Mécaniciens :

- Formation HABILITATION VEHICULE ELECTRIQUE :
- Recyclage : 17-18 Juin ou 08-09 Septembre ou 25-26 Novembre
- Initiale : 24-25 Juin ou 06-07 Septembre ou 23-24 Novembre

- Coiffure :

- Dégradé à blanc : 07 juin 2021 (animée par Guillaume FORT)
- MEN SILVER : 14 Juin 2021 (animée par Héléna Magalhaes)

- Boulangers - Pâtisseries :

- Petits gâteaux de thé : 21-22 Juin 2021 (animée par Christophe Rhedon)

- Bâtiment :

- QUALIBOIS AIR : 23 au 25 Juin 2021
- QUALIPAC pompes à chaleur : 28 Juin au 02 juillet 2021

- Toutes professions :

- SST (sauveteur secouriste au travail) :
- Recyclage 1 jour : 11 Juin à Perpignan - 18 Juin à Saillagouse
- Initiale 2 jours : 23-24 Septembre à Perpignan

Pour vous inscrire : 04 68 34 59 34

Petites Annonces

APPRENTISSAGE / EMPLOI

→ JF 23 très bonne présentation, très sérieuse et motivée recherche maître d'apprentissage en COIFFURE pour préparer un CAP.

Tél : Ludivine Horlaville 06 15 61 26 52

→ Recherche boulanger pour travailler en équipe, chargé de faire du pétrissage du façonnage et cuisson du pain, ainsi que la mise en rayon.
Tél : 04 68 67 14 10.

→ Entreprise JM Carrelage à Elne recherche carreleur avec 5 ans d'expérience. CDD pour commencer avec CDI à la clef. Tél : 06 27 54 95 85.

TAXIS / AMBU / VSL

→ Ambulance Marine cherche chauffeur. Tél : 06.14.49.02.92.

→ Vds ADS à Perpignan adhérent groupe APT cause retraite et santé.
Tél : 06 10 32 70 86.

L'allocation pour les travailleurs indépendants

L'allocation pour les travailleurs indépendants atteint... 3 % de son objectif.

Instaurée le 1^{er} novembre 2019, l'ATI devait bénéficier, d'après l'étude d'impact, à 29 000 personnes par an pour un montant total de 140 millions d'euros.

Elle doit ainsi permettre aux travailleurs indépendants ayant des ressources personnelles inférieures aux RSA à la suite d'une liquidation ou d'un redressement judiciaire de toucher 800 euros pendant six mois.

Mais d'après les chiffres de Pôle emploi, en seize mois, 911 personnes seulement y ont eu accès pour un montant total de 3 millions d'euros. Et 59 % des 2 396 demandes effectuées auprès de l'établissement public se sont soldées par un refus.

En cause : le seuil de revenu d'activité minimal de 10 000 euros en moyenne sur les deux dernières années, qui exclut tous les travailleurs indépendants en difficulté, dont les revenus d'activité sont nuls ou déficitaires.

L'UPA n'était pas demandeuse d'une telle mesure, la jugeant contraire à l'esprit du travail indépendant. Il aurait été plus opportun de soutenir et d'encourager l'entrepreneuriat par des mesures de simplification et par des allègements fiscaux et sociaux.



AGC CESAME

Comptabilité Gestion Paie

Partenaire des artisans
depuis 1988

Demandez un devis au 04.68.34.59.34

Maison de l'Artisan, 35 rue de Cerdagne, PERPIGNAN

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE

Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne

BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05

Internet : www.maisondelartisan.fr

Commission paritaire 0221G87631 / I.S.S.N. 0993 2682

Directeur de la publication : Isabelle ROUX

Impression réalisée par

UNION ARTISANALE - PERPIGNAN

dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2021

Tirage : 2000 exemplaires